



28, place Saint Georges 75009 PARIS
☎ 01 49 95 36 00 📠 01 42 85 38 10
Contact : observatoires@unaf.fr

Observatoire des familles

ENQUETE

« LA VULNERABILITE DANS LA FAMILLE »

Note de synthèse nationale

Synthèse réalisée à partir des enquêtes menées en 2005 et 2006 par :

- **URAF Bourgogne** et chacun des départements de la région : Côte d'Or, Nièvre, Saône et Loire, Yonne)
- **URAF Centre** et chacun des départements de la région : Cher, Eure et Loir, Indre, Indre et Loire, Loir et Cher
- **UDAF du Calvados**
- **UDAF de la Corse du sud**
- **UDAF de l'Ille et Vilaine**
- **UDAF de la Lozère**
- **UDAF de l'Orne**
- **UDAF des Pyrénées-Atlantiques**
- **UDAF de la Vienne**

Les enquêtes complètes sont disponibles sur le site Internet de l'UNAF :
http://www.unaf.fr/rubrique.php3?id_rubrique=201

CONTEXTE D'ETUDE

1- Approche de la Vulnérabilité

Familles vulnérables, familles fragilisées, familles précaires, familles pauvres, ... , les expressions se multiplient pour décrire les familles qui vivent des situations difficiles, et les études se succèdent pour révéler que de plus en plus de familles sont concernées par de telles situations.

Trop souvent pourtant, et bien que l'on reconnaisse la diversité et la complexité des situations de vulnérabilité - les difficultés résultent souvent d'une conjugaison de facteurs interdépendants comme le logement, l'emploi, la santé , le revenu, le relationnel, ... - , par difficultés rencontrées on entend surtout difficultés financières : la terminologie de « familles vulnérables » se confond alors avec celle de « familles pauvres » au sein desquelles sont distinguées des sous-catégories telles que les familles nombreuses, les familles monoparentales ou encore les familles étrangères.

Pour illustration, et alors qu'il apparaît distinctement dans la dénomination de la commission « Familles, vulnérabilité, pauvreté », présidée par Martin HIRSCH et chargée à la demande du Ministre des Solidarités, de la Santé et de la Famille, de travailler sur ce thème ¹, le terme de vulnérabilité se confond ensuite dans le rapport avec celui de pauvreté.

Or, comme le souligne Pierre STROBEL, responsable de la Mission Interministérielle de Recherches et d'Etudes (MIRE)², définir qui sont les familles fragilisées ou fragiles est un processus complexe : *S'agit-il des familles pauvres – monétairement parlant – dans lesquelles vivent un million d'enfants pauvres ? S'agit-il des bénéficiaires de minima sociaux ? S'agit-il des familles dissociées, monoparentales ou recomposées face à ce qui est appelé famille intacte ? S'agit-il des familles concernées par l'aide sociale à l'enfance ou dont les enfants sont pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse ? S'agit-il enfin des familles avec enfants en situation de précarité ou de détresse, que l'on voit à la rue ou que l'on retrouve dans les CHRS ou centres maternels ? ».*

Dès lors, comment définir des critères objectifs pour qualifier les familles vulnérables ?

¹ Suite à une décision du Conseil des Ministres du 20 décembre 2004

² A l'occasion des journées d'études sur les « familles fragilisées » organisées les 19 et 20 mai 2005 par l'UNAF et la FNARS

2- Choix opérés pour étudier la vulnérabilité

Devant la difficulté voire l'impossibilité à déterminer à priori des indicateurs capables de « cibler » les familles vulnérables, il nous a paru préférable d'approcher la notion de vulnérabilité en considérant les **moments** où les individus se sont sentis **eux-mêmes** fragiles ou vulnérables.

Cette enquête veut aller au delà de la logique du statut – qui correspond au demeurant au système d'aides financières actuellement mis en place - pour approcher la vulnérabilité en terme de **parcours**. Elle poursuit deux objectifs :

- 1) Reconnaître, identifier ces moments clés de fragilité dans le parcours de vie des familles
- 2) Tenter de comprendre comment les personnes ont fait face à ces différents événements : quelles aides, quels accompagnements ont pu leur être utiles ou au contraire quels sont celles ou ceux dont elles ont manqués

A cette fin, le questionnaire propose une série d'évènements pouvant être déstabilisants pour une famille. Il consiste ensuite à demander aux personnes interrogées (individu pivot du ménage : personne de référence ou son conjoint) si elles ont été confrontées à un ou plusieurs de ces évènements au cours des cinq dernières années et si effectivement ces évènements ont représenté pour la personne une épreuve difficile.

Cinq grands thèmes sont ainsi parcourus : le décès d'un proche, l'arrivée d'un enfant, une modification de la cellule familiale, un problème de santé, un événement professionnel.

Puis pour chaque événement vécu comme une épreuve difficile (en se limitant au maximum à deux évènements), une série de questions est posée à la personne pour étudier son ressenti sur divers plans :

- les difficultés rencontrées au moment où cet événement a eu lieu.
- les différents types d'aides reçues
- l'utilité des différentes aides possibles.
- les difficultés rencontrées encore aujourd'hui ainsi que les aides qui seraient encore nécessaires.

A l'occasion des journées d'études sur les « familles fragilisées » organisées les 19 et 20 mai 2005 par l'UNAF et la FNARS, une large place a été accordée à la présentation de cette enquête et des choix opérés pour sa construction. Cet extrait de l'allocution de Gilles SERAPHIN, sous-directeur des Recherches, Etudes et Actions Politiques (REAP) de l'UNAF, résume parfaitement l'approche originale de l'enquête : « Nous ne faisons pas une analyse de situations mais une analyse des conséquences, telles que vécues et souvenues à posteriori. Nous n'étudions pas des situations de vulnérabilité mais les conséquences d'évènements ressentis comme des moments difficiles. »

APPROCHE COMPARATIVE DES METHODOLOGIES D'ENQUETES

URAF Bourgogne : échantillon de 465 ménages représentatif des ménages de la région en terme de répartition départementale, situation professionnelle (actif /inactif) et de situation familiale (couple, célibataire, veuf, divorcé ou séparé).

- Passation questionnaire : mailing à partir d'un fichier d'abonnés téléphoniques
- Nombre d'évènements décrits = 634

URAF Centre : échantillon volontaire de 582 ménages

- Passation questionnaire : mailing à partir d'un fichier d'abonnés téléphoniques + distribution dans les familles par le réseau des associations familiales
- Nombre d'évènements décrits = 897

UDAF du Calvados : échantillon volontaire de 92 ménages

- Passation questionnaire : mailing à partir d'un fichier d'abonnés téléphoniques
- Nombre d'évènements décrits = 151

UDAF de la Corse du sud : échantillon volontaire de 85 personnes

- Passation questionnaire : entretien en face à face
- Nombre d'évènements décrits = 85

UDAF de l'Ille et Vilaine : échantillon volontaire de 251 ménages

- Passation questionnaire : mailing à partir d'un fichier d'abonnés téléphoniques
- Nombre d'évènements décrits = 430

UDAF de la Lozère : échantillon volontaire de 131 ménages interrogés uniquement sur 3 types d'évènements : décès d'un proche, modification de la cellule familiale, arrivée d'un enfant)

- Passation questionnaire : mailing à partir d'un fichier d'abonnés téléphoniques
- Nombre d'évènements décrits = 156

UDAF de l'Orne : échantillon volontaire de 94 ménages

- Passation questionnaire : mailing à partir d'un fichier d'abonnés téléphoniques
- Nombre d'évènements décrits = 151

UDAF des Pyrénées-Atlantiques : échantillon volontaire de 165 ménages

- Passation questionnaire : mailing à partir d'un fichier d'abonnés téléphoniques
- Nombre d'évènements décrits = 239

UDAF de la Vienne : échantillon volontaire de 113 ménages

- Passation questionnaire : mailing à partir d'un fichier d'abonnés téléphoniques
- Nombre d'évènements décrits = 190

Les modes d'échantillonnage et d'administration varient d'un observatoire à l'autre selon les pratiques privilégiées par chacune des UDAF/URAF.

D'autre part, en terme de traitement des résultats, des méthodes quelque peu différentes ont été utilisées. En particulier, pour rendre compte des difficultés rencontrées suite à l'événement, une échelle de notation était proposée aux personnes interrogées pour mesurer l'intensité des difficultés ressenties dans différents domaines; selon les effectifs des échantillons et pour éviter d'avoir à comparer des bases d'effectifs trop faibles, des classifications différentes ont ainsi été adoptées pour identifier les difficultés importantes (% de notes 6 à 7 dans certains cas, de 5 à 7 ou de 4 à 7 dans d'autres). Dès lors, ces choix contraints rendent difficile une comparaison rigoureuse des proportions observées.

C'est pourquoi dans cette synthèse, nous n'évoquerons que très rarement des chiffres et nous nous limiterons à exposer des tendances (pour plus de détails, se référer aux rapports des enquêtes sus-citées).

SYNTHESE DES RESULTATS

Nonobstant les réserves évoquées ci-dessus, il est remarquable de constater que quel que soit le territoire où ils habitent, les personnes ont sur les différents domaines étudiés dans l'enquête des ressentis très proches.

1- Description d'un moment de fragilité

Selon les territoires, la part de chacun des cinq grands types d'évènements étudiés dans l'enquête varie quelque peu. Ces différences tiennent aux particularités des modes d'échantillonnage mais on peut supposer également qu'elles dépendent directement des profils socio-économiques des ménages de chaque territoire; selon que la population est plus ou moins âgée par exemple, la part des moments de vulnérabilité provoqués par un problème de santé ne sera pas identique.

En revanche la hiérarchisation est sensiblement toujours la même. Viennent dans l'ordre un problème de santé et le décès d'un proche dans des proportions très semblables, puis un événement professionnel, une modification de la cellule familiale et enfin l'arrivée d'un enfant précis.

Ce dernier type d'évènements est en règle générale très faiblement cité ; il a été proposé car une naissance peut dans certains cas bouleverser l'équilibre de la cellule familiale et être perçu comme une période difficile – notamment l'arrivée du troisième enfant ou une naissance multiple - mais en réalité il ne se situe pas sur le même pied d'égalité que les autres évènements.

Quant aux problèmes de santé – qu'ils touchent les personnes interrogées elles-mêmes ou une personne de leur entourage proche – leur prégnance parmi les évènements décrits comme des moments de vulnérabilité doit nous interpeller. Notons par ailleurs qu'elle va dans le sens de l'analyse de Pierre STROBEL ³ qui remarque « la légitimité croissante à exprimer sa vie en fonction de sa trajectoire de santé ».

2- Difficultés ayant accompagné l'évènement

S'agissant de moments vécus difficilement par les individus, il est logique que des difficultés importantes soient avant tout ressenties d'un point de vue psychologique. A un degré moindre, des soucis d'ordre financier, des soucis relatifs à l'état de santé, à la vie familiale mais aussi à la vie professionnelle apparaissent dans bon nombre de situations.

³ Responsable de la mission interministérielle de recherches et d'études (MIRE)

Probablement parce qu'elles n'interviennent que dans des situations spécifiques, les difficultés dans le domaine juridique, administratif, pour le logement, ou pour l'éducation des enfants, sont moins souvent évoquées.

Bien évidemment, la nature de l'événement modifie l'ordre de grandeur des difficultés rencontrées dans chacun des domaines. Si face au décès d'un proche par exemple, les difficultés sont essentiellement d'ordre psychologique, des difficultés tout aussi importantes sur le plan de la santé existent consécutivement à un problème de santé, et sur le plan financier ainsi que sur celui de la vie familiale suite à une modification de la cellule familiale ou à un événement professionnel.

2-1- Sur le plan psychologique

Des sentiments multiples et avec des degrés différents selon le type d'évènements touchent les personnes devant l'épreuve (sentiment de solitude, d'impuissance, d'isolement, de ne plus être reconnu, tristesse face au passé, crainte face à l'avenir). Mais quelle que soit la nature de l'événement, le sentiment d'impuissance prédomine auquel s'ajoute la crainte face à l'avenir, exception faite du décès où ce sentiment est remplacé par la tristesse face au passé.

Le sentiment de ne pas être reconnu n'est réellement ressenti que suite à un événement professionnel.

2-2- Sur le plan de la vie familiale

De nombreux secteurs de la vie quotidienne subissent indifféremment les conséquences de la survenue d'un événement difficile, qu'il s'agisse des relations au sein de la famille, de la réalisation des tâches quotidiennes, des possibilités d'avoir du temps à soi, de la conciliation entre vie familiale et professionnelle (pour ceux qui travaillent) ou encore de l'organisation des déplacements.

D'autres domaines plus spécifiques sont affectés selon le type d'évènements : l'organisation de la garde des enfants peut poser problème suite à une modification de la cellule familiale et plus particulièrement en cas de rupture, comme un problème de santé peut causer de graves soucis pour l'organisation de la prise en charge des personnes âgées ou handicapées.

3- Aides reçues et aides jugées utiles

Dans toutes les enquêtes, l'aide morale ou psychologique est celle dont ont le plus souvent bénéficié les personnes. Le fait que la famille ou l'entourage soient à chaque fois les principaux pourvoyeurs de cette aide témoigne de la place privilégiée du réseau familial et amical dans l'accompagnement des moments difficiles.

Par ordre décroissant d'importance, on trouve ensuite au même niveau l'aide financière et l'aide en informations (toutes deux majoritairement apportées par l'administration), plus rarement encore l'aide sous forme de soutien juridique ou administratif, et enfin l'aide matérielle.

Qu'ils en aient bénéficié ou pas, les interviewés étaient également amenés à donner leur avis sur l'utilité des différentes aides, ce qui a permis de vérifier dans chacune des enquêtes que la hiérarchisation des aides utiles était identique à celle des aides reçues.

L'analyse des écarts entre aide jugée utile et aide reçue révèle toutefois que les manques les plus importants concernent l'aide en informations : dans un nombre plus élevé de cas que pour l'aide morale et l'aide financière, les personnes n'ont pas bénéficié de cette aide alors qu'elles l'estiment très utile. Cette tendance s'observe également pour le soutien juridique et/ou administratif.

4- Difficultés encore rencontrées à ce jour et aides nécessaires

Une baisse significative de l'intensité des difficultés est observée dans les enquêtes mais force est de constater que pour une part non négligeable de personnes, ces difficultés subsistent malgré le temps qui passe.

Exception faite du décès d'un proche pour lequel les difficultés essentiellement d'ordre psychologiques éprouvées lors de la survenue de l'événement ont tendance à disparaître avec le temps, certaines situations de fragilité s'inscrivent donc dans la durée et même après plusieurs années les personnes peuvent rester très affectées psychologiquement.

Selon la nature de l'événement, des difficultés peuvent également subsister dans d'autres domaines et en particulier il semble que les soucis financiers quand ils sont apparus soient délicats à résoudre.

Quand on demande aux personnes interrogées de s'exprimer librement sur le type d'aide dont elles auraient encore besoin aujourd'hui, l'aide morale et l'aide financière ressortent à part égale.

5- Interactions entre évènements

Pour les étudier, certaines UDAF / URAF ont mené une étude spécifique sur la base des personnes ayant décrit deux évènements difficiles. La méthodologie employée est quelque peu différente mais les conclusions convergent et révèlent une fragilité accrue pour les personnes concernées.

L'URAF Bourgogne a notamment pu vérifier que l'intensité des difficultés rencontrées par les personnes est plus forte quand elles ont été confrontées à deux évènements ; les personnes sont par ailleurs touchées plus durablement.

L'UDAF des Pyrénées-Atlantiques s'est intéressée à la proportion de personnes déclarant éprouver encore des difficultés d'ordre psychologique deux ans après la survenue d'un événement et a observé que cette proportion est nettement plus forte si entre temps la personne a connu un autre événement pénible.

CONCLUSION

Ces enquêtes dressent un portrait des multiples évènements de la vie qui peuvent à un moment donné fragiliser fortement une personne ou une famille. En outre, elles témoignent de l'existence de moments de vie difficiles sans rapport direct avec une détérioration du niveau de vie économique : **Vulnérabilité ne rime pas toujours avec précarité** et un problème de santé peut être tout aussi déstabilisant qu'une perte de son emploi.

Si la famille et l'entourage représentent le premier espace de solidarité pour apporter une aide morale considérée comme primordiale pour faire face aux épreuves, les administrations de leur côté restent les principaux vecteurs de l'aide financière ou de l'aide en informations.

Force est de constater que dans ce dernier domaine toutefois, des manques sont évidents. Les moyens, les structures existent pourtant et sont multiples, **d'où la question qui se pose de savoir comment les rendre plus repérables et plus accessibles aux familles.**

Nous le savons et les enquêtes le confirment, certaines situations de vulnérabilité s'inscrivent dans la durée. Mais au delà des difficultés engendrées par un évènement en particulier, c'est parfois la survenue d'autres évènements, l'interaction de facteurs externes qui entretiennent, voire qui amplifient la vulnérabilité. Le « statut » conféré par un évènement (veuvage, monoparentalité, chômage, ...) ne donne ainsi pas une vue toujours exacte du degré de fragilisation s'il n'est pas complété par la prise en compte des parcours, des trajectoires de vie.

C'est pourquoi, il apparaît comme essentiel d'intégrer cette dimension de temporalité pour proposer des réponses qui s'adaptent aux trajectoires. Les politiques familiales reposent aujourd'hui essentiellement sur une logique de statuts ; **d'autres politiques qui permettraient de dispenser un accompagnement adapté à des moments transitoires de la vie doivent pouvoir être développées.**

Un meilleur accès à l'information, un soutien psychologique qui irait plus loin que le réconfort apporté par les familles, pourraient à n'en pas douter constituer un apport bénéfique pour les familles, qui plus est si celles ci pouvaient bénéficier d'un accompagnement qui conjuguerait ces deux types d'aides.

Partant de là, de nouvelles formes d'interventions sont peut être à imaginer, dans lesquelles les associations ont certainement un rôle important à jouer.